

MAROLLES LE MAG

#188

ÉTÉ 2024



LA FLAMME OLYMPIQUE À MAROLLES-EN-BRIE !

21 JUILLET 2024 • PAGE 20

LES MAROLLAIS
REMARQUABLES
P.8

TOUS ACTEURS DE
NOTRE SÉCURITÉ
P.18

SI MAROLLES
M'ÉTAIT CONTÉE
P.27

SOMMAIRE



MAROLLES LE MAG' - #188 - ÉTÉ 2024

- // **Directeur de la publication** : Alphonse Boye
- // **Rédacteur en chef** : Antoine Behr
- // **Rédaction** : Antoine Behr, Anaïs Floch
- // **Conception graphique** : Anaïs Floch
- // **Impression** : DESBOUIS GRESIL
- // **Tirage** : 2200 exemplaires
- // **Photos** : Service Communication
- // **Dépot légal** : ISSN 2825-0443



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



Retrouvez l'actualité de la commune sur marollesenbrie.fr
Facebook, Instagram et Youtube

@villedemarolles



ÉDITO

Chères Marollaises, chers Marollais,

Après un printemps bien maussade, l'été ne s'est jamais fait autant attendre. De notre côté, **nous sommes fins prêts pour vous proposer une belle saison estivale à Marolles-en-Brie !**

Depuis de nombreuses semaines les agents municipaux se sont attelés à **rendre notre ville plus belle** et notamment ses espaces verts. Après avoir doubler le budget fleurissement, notre commune est désormais davantage fleurie, en particulier sur nos ronds-points et nos entrées de ville.

Cet été, il sera encore plus agréable de flâner dans Marolles-en-Brie en parcourant **les nombreux chemins tout récemment rénovés.**

Le chemin allant des tennis à l'école de la Forêt a bénéficié d'un nouveau revêtement facilitant les mobilités douces et résistant aux intempéries. Idem pour le chemin vert allant de l'avenue de la Belle-Image à la rue des Orfèvres.

Dans la même idée, notre Parc urbain a bénéficié encore cette année de travaux de rénovation de ces chemins. Au printemps, c'est la portion allant du C.C. Commercial aux tennis qui a accueilli un nouveau revêtement lui aussi plus adapté aux mobilités douces et résistant aux intempéries.

De juillet à août, les travaux de rénovation des cheminements du Parc urbain se poursuivront avec le tant attendu changement de la passerelle.

L'été à Marolles sera aussi festif !

Il débutera bien ce 21 juin avec la traditionnelle **Fête de la Musique**. La Commune et l'Association des Commerçants de Marolles vous donnent rendez-vous au C.C. des Buissons, à partir de 19h30 pour une soirée aussi conviviale que dansante !

Mais que serait un été dans notre commune sans Marolles en Fête ?

Je vous donne rendez-vous le samedi 29 juin pour débiter cette belle période de festivités, par un concert



au pré du Réveillon, un feu d'artifice et le traditionnel bûcher de la Saint-Jean préparé par les bénévoles de l'Étoile Marollaise. Suivront dix jours d'animations au Parc urbain où petits et grands retrouveront pour la 3^{ème} année consécutive le village vacances et ses nombreuses activités.

Le 29 juin, nous nous rassemblerons aussi pour un hommage à notre ancien maire. Nous inaugurerons la nouvelle dénomination **de la MAM qui deviendra Maison des Arts et de la Musique Alain JOSSE.**

Quoi de mieux qu'une année olympique pour nommer ainsi cet équipement mêlant à la fois le sport et la culture ? Et rendre hommage ainsi à l'homme qui a grandement œuvré pour sa réalisation.

Cet été sera donc aussi olympique !

Le dimanche 21 juillet, Marolles aura la chance d'accueillir la Flamme Olympique au Domaine de Grosbois. Une après-midi exceptionnelle, riche en animations pour les petits et les grands vous attendront.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été, que nous espérons riche en médailles !

Bien à vous

Notre Maire
Alphonse BOYE

DERNIÈRES MINUTES

Élections législatives anticipées :
Les bureaux de vote de Marolles-en-Brie vous accueilleront les 30 juin et 7 juillet, de 8h à 20h.
Merci à l'ensemble des équipes et vdes Marollais qui seront mobilisées.



BEAUCOUP DE MONDE AU WEEK-END GONFLÉ !

Du 27 au 28 avril, le Parc urbain accueillait une quinzaine de structures gonflables, installée par la commune, en partenariat avec la Métropole, en cette année olympique.

Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts !

Parcours 13m, babyfoot humain, basket, triple terrains,

hockey sur gazon, ring de boxe, sumo enfant et adulte, champignon interactif, tir à l'élastique, cible foot géant, duel, air hockey, mini foot, etc...

Merci d'avoir été si nombreux !



Retrouvez les photos de l'évènement
en scannant ce QR Code



3^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le programme était à nouveau riche pour cette 3^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable : conférences, ateliers avec le SIVOM et le Centre Communal d'Action Sociale, matinée nettoyage de la commune et Fête de la nature.

Un grand merci à tous les partenaires de l'événement : Marolles en Harmonie, le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement, le SIVOM, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les bénévoles et l'ensemble des agents municipaux mobilisés.



Conférence du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) sur le thème de la rénovation énergétique globale



Atelier de fabrication de gommage pour les mains à la Maison pour Tous



Matinée nettoyage de la commune



Fête de la nature - crédit photo Marolles en Harmonie

Le Conseil Municipal d'Enfants au cœur du Sénat

MERCREDI 27 MARS



Dans le cadre de leur engagement citoyen, le Conseil Municipal d'Enfants (CME) de Marolles-en-Brie a eu l'honneur et le privilège d'être invité à visiter le Sénat, par le Sénateur Laurent Lafon et son équipe.

Marché de seconde main

DIMANCHE 5 MAI



Le Centre Communal d'Action Sociale organisait la deuxième édition du marché de 2nde main. Les Marollais ont pu profiter de vêtements et chaussures à petit prix !

Atelier parentalité

MERCREDI 15 MAI

La Maison pour Tous organisait son 2ème atelier parentalité. Une quinzaine de Marollais était présente pour échanger aux côtés de deux professionnelles, psychologue, sur le thème « Comment dire non à son enfant ».



L'école de La Forêt tient à remercier la Municipalité, ainsi que l'association de parents d'élèves et toutes les personnes de Marolles (ou d'ailleurs) qui ont apporté leur aide financière (directement ou bien par l'intermédiaire de la plateforme solidaire de "La trousse à projet") à leur classe patrimoine joliment passée à Paris sous le signe de la culture et du sport.

Commémoration du 8 mai 1945

MERCREDI 8 MAI



Réunis devant le Monument aux Morts, les Marollais ont commémoré, aux côtés des élus, de notre porte-drapeau, des bénévoles du Conservatoire et des enfants du CME, la Victoire du 8 mai 1945.



Cérémonie de la citoyenneté

SAMEDI 18 MAI



La Commune organisait une cérémonie de remise de carte d'électeurs aux primo-votants. Nos jeunes Marollais ont pu échanger longuement avec Monsieur le maire et les élus sur la question de l'abstention ou encore sur leur perception de la politique.

Conférence sur l'intelligence artificielle

JEUDI 30 MAI



La Maison pour Tous organisait une nouvelle conférence qui a rassemblé de nombreux Marollais. Une soirée passionnante sur l'intelligence artificielle, animée de la présence exceptionnelle de Luc Julia, ingénieur et informaticien spécialiste de l'IA et directeur scientifique chez Renault.

Foulée verte

DIMANCHE 2 JUIN



Crédits photo : Foulée Verte

La 29ème édition de la Foulée Verte, organisée par l'Étoile Marollaise, a rassemblé de nombreux athlètes au Parc urbain. Monsieur le maire était présent pour remettre les trophées.

Exposition sur Anne Frank

DU 27 MAI AU 8 JUIN



La Commune accueillait à l'école des Buissons une exposition de la Maison Anne Frank et de la Ligue de l'Enseignement. Ouverte à tous, l'exposition a accueilli également plusieurs classes marollaises.

Un tournage à Marolles

30 ET 31 MAI



Sur deux jours, la Commune a accueilli une équipe de tournage pour la production d'un téléfilm de France télévision, réalisé par Thierry Binisti. Il s'agit d'une adaptation du roman « Les Ailes Collées » de Sophie de Baere.

Spectacle de fin d'année des enfants

VENDREDI 7 JUIN



Les enfants du centre de loisirs soutenus par la Métropole nous ont présenté un fabuleux spectacle sur le thème « Odyssée, voyage à travers le monde », organisé par nos équipes enfance-jeunesse.



CÉRÉMONIE DES MAROLLAIS REMARQUABLES : ILS FONT BRILLER MAROLLES !

Le 16 mai dernier, de nombreux habitants se sont retrouvés, à la salle des Fêtes, pour célébrer celles et ceux qui font briller notre commune, les Marollais Remarquables.

Pour cette 3ème édition, les habitants et les associations ont été très actifs pour proposer des candidatures au jury composé de Marollais.

Découvrons sur ces quelques pages, la douzaine de Marollais Remarquables récompensée durant cette cérémonie qui mêlait convivialité, réussite et excellence !

DANS LA CATÉGORIE SPORT



Rayan HAFIDI, «mon handicap, c'est ma force»

La partie droite du corps paralysée à six mois, à la suite d'un AVC, Rayan pratique pourtant le handball depuis ses trois ans. Aujourd'hui, il joue dans l'équipe U15 du club de Marolles-en-Brie.

Il met toute son énergie et sa détermination à évoluer comme une personne valide se rendant chaque semaine aux entraînements en plus de ses séances chez le kiné. Il convenait de saluer ce parcours de vie, cet exemple d'inclusion inspirant pour tous.

Romane LANUQUE

C'est à l'âge de cinq ans que Romane débute l'équitation au Centre Hippique UCPA des Bagaudes. Elle participe à ses premiers championnats de France dans la discipline «Pony Games», une discipline équestre de courses de relais qui se pratique en individuel, en paire ou par équipe de 4 ou 5.

Après plusieurs années de travail et de sélections, elle est entrée en équipe de France où elle enchaîne plusieurs titres et de nombreux podiums internationaux. Ainsi, elle devient championne du Monde en 2022 et championne d'Europe en 2023.



Sofya ANTIPASQUA, Chine COTTE et Emma SHARP

Ces trois jeunes danseuses de «modern jazz» rayonnent depuis plusieurs années par leur persévérance, leur courage et leur investissement.

Accompagnées de leur professeur du Conservatoire de Marolles, Lora, nos trois danseuses enchaînent les médailles, leur permettant de participer au Concours Européen de Tarragone en Espagne, fin 2023, où elles brillent à nouveau.

Cette belle performance leur avait valu un article dans le Marolles le Mag de cet hiver.



Équipe U13 FEMININE 2022-2023

Nos jeunes joueuses marollaises ont remporté le Championnat Départemental de handball en 2023. Composée de nombreuses joueuses ayant débuté au Marolles Handball, c'est tout une génération de handballeuses, attachées au club, qui a été récompensée à l'issue de la saison 2022-2023. Pour preuve, l'ensemble des joueuses est encore aujourd'hui licencié au club.

DANS LA CATÉGORIE ART & CULTURE



Marcel de SAINT MICHEL

Depuis plus de trente ans, Marcel est le directeur pédagogique du Conservatoire de Marolles. Apprécié de tous pour son investissement et sa proximité avec les élèves, il aime enseigner et transmettre sa passion pour la musique et l'art. Nous le retrouvons souvent à l'occasion d'événements puisqu'il dirige l'orchestre du Conservatoire. Marcel a eu une brillante carrière en obtenant le 1^{er} prix de Cor d'Harmonie avant d'être nommé au poste de Cor en Solo dans l'Orchestre de la Garde Républicaine de Paris.

Georges LETAN

Ce jeune Marollais débute le piano à l'âge de six ans au Conservatoire de Marolles. Depuis, il gravit les échelons des examens de musique en atteignant le cycle 2 et 3 avec la mention très bien et les félicitations à l'unanimité du jury. Il convenait de récompenser ce jeune talent en devenant, passionné de musique.



DANS LA CATÉGORIE ACTES CIVIQUES ET BÉNÉVOLAT



Michel HUET

Fondateur du Judo Club de Marolles-en-Brie en 1980, il l'anime comme professeur ou encore trésorier pendant plus de quarante ans. Il aidera notre ancien maire, Alain Josse, à créer l'un des plus beaux dojos du département, à Marolles. Judoka émérite, il est actuellement 6^{ème} DAN.

Il a aussi participé au développement du judo à travers le monde comme directeur de la communication de France Judo et grâce à ses différentes fonctions occupées au sein de la Fédération Française puis internationale. Enfin, il a participé à l'organisation de nombreuses compétitions internationales dont les Jeux Olympiques de Londres, Rio et Tokyo. Il est un membre actif des JOP de Paris 2024.

Marie-Christine HOMS

Marillaise depuis 1987, Marie-Christine n'a cessé de s'engager comme bénévole dans la vie de notre commune. Aumônerie, scoutisme, Secours Catholique, Centre Communal d'Action Sociale, elle a toujours été présente auprès de ceux qui étaient dans le besoin. Pour son dévouement et son travail auprès des plus démunis, elle a été nommée Marillaise Remarquable.



Clara OBERLANDER

Depuis toute petite, Clara souhaite selon ses propres mots « aider les gens à mon échelle ». A la fin de sa Seconde, elle effectue son Service National Universel (SNU), cette expérience collective qui incite nos jeunes à réaliser des missions utiles à la société. Depuis septembre, elle effectue une mission de secouriste bénévole à la Croix-Blanche 94 de Saint-Mandé.



Farid BENCHAMMED

Depuis plus de vingt ans, Farid est investi au sein du Football Club de Marolles comme bénévole, entraîneur et aujourd'hui comme président-délégué. Très estimé par les parents et les enfants, il sponsorise le club et investit dans les équipements pour les familles les plus défavorisées.

Manon DELISSE

Jeune Marollaise, elle participe activement à la vie du club de handball comme joueuse, coach et même arbitre. Son envie d'agir pour les autres la pousse à effectuer son Service National Universel (SNU) en 2021. C'est à cette occasion qu'elle réalise une mission au sein de la Garde Républicaine de Paris.

En 2023, sa promotion du SNU est appelée pour défiler sur les Champs-Élysées lors du 14 Juillet. C'est le couronnement d'un beau parcours sous les drapeaux.



« CE FUT 30 ANNÉES FORMIDABLES ! »

Réjane TSIA, titulaire de la pharmacie de la Saussaye a fermé l'officine après trente années à Marolles-en-Brie. Elle peut désormais profiter pleinement de sa retraite, à l'Île de la Réunion.

Portrait.

« Après avoir travaillé dans plusieurs pharmacies, j'ai eu l'opportunité d'en ouvrir une à Marolles-en-Brie ». C'est ainsi, en novembre 1994, que débute la longue histoire entre Marolles-en-Brie et Réjane Tsia.

Tout de suite, la pharmacienne apprécie la verdure marollaise et la gentillesse de ses habitants. Au fil des années, elle apprend à connaître les Marollais, elle s'y attache. « On m'offre souvent des champignons, des fleurs, des chocolats etc.. ». Elle l'avoue, certains de ses clients la considèrent comme un membre de leur famille. « Parfois, ils ne disent pas tout à leur médecin, mais ils le disent à moi. »

Après trente années de bons et loyaux services dans notre commune, Réjane Tsia prend sa retraite et rentre à la Réunion, son île natale, qu'elle quitta à ses dix-huit ans.

Pour la remercier, la Commune a décidé de lui offrir la médaille de la ville.

Quel avenir pour la pharmacie ?

En 1994, avec ses 5 200 habitants, Marolles-en-Brie pouvait ouvrir une seconde pharmacie (1 pour 2 500 habitants). Peuplée désormais de 4 700 habitants, notre commune ne peut pas conserver cette deuxième pharmacie. Le local sera vendu, la clientèle quant à elle pourra se rendre à la pharmacie du C.C. des Buissons.



TRAVAUX DE REPRISE DE LA VOIRIE, AVENUE DU PARC ET ROUTE DE BRIE



Après la requalification du Chemin de Derrière les Clos en décembre dernier, la Commune poursuit le déploiement du projet pluriannuel de remise en état des voiries marollaises. Les travaux sur une partie de l'avenue du Parc et une partie de la route de Brie ont eu lieu début mai.

LA PHASE 2 DES TRAVAUX DE LA VOIE VERTE AU PARC URBAIN EST TERMINÉE

Après plusieurs semaines de travaux, le cheminement principal du Parc urbain, du C.C. des Buissons aux tennis a bénéficié d'un nouveau revêtement facilitant la circulation douce, résistant aux intempéries et préservant durablement le cadre naturel du site. Rendez-vous début 2025 pour la dernière phase des travaux qui consistera à appliquer ce nouvel enrobé sur la portion allant de la forêt à la passerelle.

Et la passerelle ?

Elle sera changée cet été, du 8 juillet au 23 août. L'avenue des Uzelles devra être fermée à la circulation pour effectuer ces travaux. Plus d'informations sur notre site internet.



REPRISE DU CHEMIN ROUGE ET DU CHEMIN VERT

Depuis mai, ces chemins, très empruntés des Marollais et notamment de nos enfants, bénéficient de travaux de reprise du revêtement afin de les rendre plus praticables, notamment après les intempéries. Pour le chemin rouge, les portions concernées vont du Parc urbain à l'école de la Forêt.

Pour le chemin vert, il s'agit du chemin allant de l'avenue de la Belle-Image à la rue des Orfèvres.

CRÉATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Début septembre, débiteront pour deux mois des travaux visant à installer sur une partie du toit de la Maison des Arts et de la Musique mais aussi sur une ombrière du Centre technique municipal 583 m² de panneaux photovoltaïques.

Cette surface permettra ainsi de produire à l'année 124 kilowattheures par an. Cet investissement s'inscrit ainsi dans la volonté de la commune de réduire son empreinte carbone :

- Changement en 2023 et 2024 des 1 500 points d'éclairage des bâtiments communaux pour des systèmes plus écologiques
- Installation d'un système de chauffage plus écologique en mairie (en 2022) et à la Maison des Arts et de la Musique (en 2024)



BIODIVERSITÉ : UNE COMMUNE DAVANTAGE FLEURIE

En 2024, la Municipalité a souhaité doubler le budget fleurissement de la commune dans l'idée de réorganiser et de développer nos massifs fleuris.

Au-delà d'augmenter le fleurissement, notamment sur les ronds-points principaux, l'objectif de cette démarche est de valoriser nos entrées de ville. On y retrouve notamment du canna, du rudbeckia, de l'ipomée, de la sauge, de la verveine, des œillets d'Inde, ou encore du thunbergia grimpant.

Parallèlement, et comme rappelé dans les précédents magazines, la Commune investit dans des dispositifs permettant une utilisation plus économe de l'eau avec la mise en place de récupérateurs d'eau ou encore l'installation de système de goutte à goutte pour nos massifs.





COVOITURONS À MAROLLES-EN-BRIE !

Aujourd'hui, 70% des déplacements domicile-travail sont réalisés avec des véhicules individuels, et la plupart du temps, le conducteur est seul dans son véhicule. Pourtant, le covoiturage est une opportunité pour améliorer la qualité de vie et répondre aux enjeux environnementaux.

La Commune souhaite donc encourager le plus grand nombre à utiliser cette forme de mobilité du quotidien.

Une aire de stationnement dédiée sera prochainement mise en place par la Commune face au Centre Commercial des Buissons.

LES 5 AVANTAGES DU COVOITURAGE

- Économiser près de 2 000 € par an (carburant, entretien du véhicule...)
- Une meilleure fluidité de la circulation et plus de places de stationnement libres
- Une meilleure qualité de l'air : deux personnes dans une voiture, c'est deux fois moins de pollution
- L'accès à la mobilité pour ceux qui n'ont pas de voiture ou qui ne peuvent pas conduire
- Une convivialité que l'on ne retrouve pas forcément dans les autres moyens de transport



QUELQUES APPLICATIONS DE COVOITURAGE

- BLABLACAR DAILY
- KAROS
- MOBICOOP

DÉCOUVREZ ICI L'ENSEMBLE DES OPÉRATEURS :



JOURNÉE « ON ÉCHANGE NOS POSTES »

3^{ÈME} ÉDITION

Le 5 avril dernier, et pour la troisième année consécutive, les agents municipaux ont échangé leurs postes, le temps d'une journée.

C'est ainsi que l'informaticien s'est retrouvé à l'entretien des espaces verts, la responsable à l'urbanisme à la cantine des Buissons ou encore Monsieur le maire auprès du menuisier de la commune.

L'occasion pour chacun d'apprendre du métier de l'autre dans une ambiance conviviale. A ce titre, la journée s'est clôturée autour d'un goûter où les agents municipaux ont pu revenir sur cette expérience.



DOROTHÉE IMMOBILIER
Conseiller immobilier de proximité

Parce que votre projet immobilier est unique, il mérite un accompagnement personnalisé.

Je vous propose donc de profiter de mon expertise, de ma passion pour mon métier et de ma parfaite connaissance du secteur pour aboutir à la réussite de votre projet Immobilier.



Toujours sur la route de vos projets !



Dorothee **MONTCHARMONT**

06 62 52 98 21

www.dorotheeimmobilier.fr



4,9 / 5

28 avis



99 %

Taux de satisfaction



+28

Recommandations



EN RÉSUMÉ

LA SEMAINE DE LA BIENVEILLANCE DANS LES ÉCOLES

Du 27 au 31 mai, la Commune a organisé, en partenariat avec le personnel enseignant, la première semaine de la bienveillance, dans un contexte de sensibilisation nationale au harcèlement scolaire.

Créer des moments d'échanges entre les enfants

Tout au long de la semaine dans les écoles, des ateliers ont été organisés pour favoriser les moments d'échanges entre les enfants sur différentes situations.

Les petites sections et les CM2 se sont rencontrés autour d'un pique-nique afin de favoriser des comportements positifs, chaleureux et de partage.



Favoriser les comportements positifs

Nos enfants ont pu s'exercer dans les écoles à des jeux de coopération visant à valoriser l'entraide, le travail d'équipe et la communication. Ils ont été amenés à réfléchir sur la notion de bienveillance en créant des affiches sur le thème.

Le Centre de Loisirs a également pris part à cette semaine de la bienveillance en organisant le jeu de « l'ange gardien » qui consiste à chouchouter son camarade sans que celui-ci le sache. L'accompagnement scolaire organisait quant à lui un atelier artistique autour du cœur.

Enfin, une collecte en faveur du Secours Catholique a été organisée par les équipes du Centre de Loisirs.



TOUS ACTEURS DE NOTRE SÉCURITÉ

Le jeudi 25 avril dernier, la Commune organisait avec la Police nationale et la Police municipale une réunion de prévention aux arnaques, aux vols en fausse qualité, aux cambriolages etc... Cette réunion s'est tenue en présence de M. le maire et du commissaire de police de Boissy-Saint-Léger.

LE FAUX DÉMARCHAGE À DOMICILE

Cette pratique se concentre souvent sur les personnes les plus fragiles, âgées ou seules. Les individus prétextent un démarchage pour ensuite pénétrer dans votre domicile et procéder à un vol ou effectuer un repérage en vue d'un cambriolage. Les faux démarcheurs peuvent avoir également pour but d'escroquer la personne.

Les 6 conseils pour se protéger des faux démarcheurs

- Les **autorisations de démarchage** sur la commune sont notifiées à la police ou en mairie. En cas de doute, contactez-les
- Si la personne est en uniforme (policier, pompier, postier...), restez vigilant. **Demandez-lui sa carte professionnelle**
- N'hésitez pas, si c'est une entreprise, à demander le numéro de SIRET
- Demandez plusieurs devis avant de vous engager
- Ne signer aucun document sans l'avoir lu
- **Évitez de déposer vos clés**, y compris de votre véhicule, près de l'entrée de votre domicile

FAUX OU VRAI POLICIER ?

Parmi les faux démarcheurs, certains peuvent se faire passer pour des policiers. Voici quelques conseils pour éviter de vous faire piéger.

Les 4 conseils pour savoir si on est en face d'un vrai policier

- Chaque policier, en tenue ou non, possède un **numéro Rio**, une carte professionnelle. Notons que les policiers municipaux n'ont pas de numéro Rio. Mais ils sont obligatoirement en tenue, avec une arme, une caméra et une radio, comme les policiers nationaux
- **La carte de police** : elle comprend systématiquement une puce. Il est inscrit sur la carte la mention « Police » ainsi que le numéro Rio. Attention, les nouvelles cartes d'identité sont très proches des cartes de police. Vous pouvez demander à l'individu sa carte pour l'examiner
- Un policier ne peut pas rentrer dans votre propriété sans votre autorisation. Le mandat de perquisition n'existe pas en France. Une exception tout de même : en cas d'appel au secours venant de l'intérieur du domicile
- **Au moindre doute, appelez le 17** et demandez si un équipement de police est bien censé être à votre domicile

SE PROTÉGER DES CAMBRIOLAGES

Les cambrioleurs agissent généralement sur des maisons habitées par des personnes âgées et / ou seules mais également quand les dispositifs de sécurité sont faibles, permettant ainsi un cambriolage rapide avant l'arrivée de la police.

Donner le moins de renseignements sur votre vie privée :

- N'inscrivez sur votre boîte aux lettres que votre nom. Le prénom peut parfois préciser si la personne est plutôt âgée.
- N'ajoutez pas de mention type Madame, Monsieur, Veuf etc... Si l'on sait par votre boîte aux lettres que vous vivez seule, cela vous rendra davantage vulnérable à un cambriolage.
- Si vous vous absentez un long moment, évitez de laisser un message d'absence sur le répondeur ou de ne pas relever votre courrier. L'objectif est que d'extérieur, votre maison apparaisse toujours habitée.
- N'inscrivez pas votre nom et adresse sur un trousseau de clés.

EN RÉSUMÉ

Dissuader ou ralentir au maximum les cambrioleurs :

- Equiper sa porte d'un système de fermeture fiable, d'un judas, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements techniques adaptés : volets, grilles aux fenêtres du rez-de-chaussée, éclairage interne et externe, alarme. Une alarme à l'entrée de votre maison peut être dissuasive.
- Le système lumineux d'alarme est utile pour les policiers la nuit pour repérer la maison.
- Veillez à la fermeture des portes et des fenêtres en condamnant les accès par des volets ou des grilles.
- Changez de serrure à l'aménagement ou à la perte de vos clés.
- Se protéger même si on est dans son jardin derrière la maison. Rappelons ici que la plupart des cambriolages ont lieu en journée.
- En cas d'absence fermez vos volets. Faites attention à ce que vous laissez dans vos jardins, notamment une échelle qui pourrait s'avérer très utile pour le cambrioleur. Si vous avez une prise extérieure, faites la disjoncter car elle peut être utilisée pour ouvrir des volets.

EN CAS D'AGRESSION

- Appelez au secours et criez aussi fort que vous pouvez afin de faire fuir l'agresseur
- Si un agresseur tente d'arracher votre sac, ne résistez pas, vous risquez de vous blesser
- Notez son signalement (âge, taille, type physique, coupe et couleur de cheveux, tenue vestimentaire, signe particulier)
- Alertez ou faites immédiatement appel à la police et déposez plainte

LE 17, IL N'Y A PAS DE MAUVAIS APPEL !

Nous sommes tous acteurs de notre sécurité. Contacter la police nationale (17) ou municipale (06 99 71 77 13) est essentiel pour prévenir au mieux les délits et dissuader les malfaiteurs d'agir.

Faire part de comportements inhabituels sur les réseaux sociaux ou sur «voisins vigilants» est inutile si l'on ne contacte pas en priorité la police.

Au moindre doute, contactez le 17, même si cela ne vous semble pas urgent ! Le standard de la police se chargera de classer votre appel selon l'urgence.

Vos démarches dématérialisées, des conseils pour mieux se protéger, rendez-vous sur www.masecurite.interieure.gouv.fr



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

A l'approche des vacances, signalez votre absence à la police pluri-communale, dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances». Une tournée de surveillance sera alors mise en place.

Pour vous inscrire à l'opération, téléchargez le formulaire d'inscription sur le site de la commune, à envoyer accompagné de la copie de CNI à : contact@pm-plateaubriard.fr

Les deux documents doivent être adressés 48h avant le départ pour un bon enregistrement.



UN NOUVEAU RESPONSABLE DE LA POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

A la suite du départ en retraite de Monsieur F. Clausmann, les quatre communes adhérentes au syndicat de police intercommunale du Plateau briard ont recruté un nouveau responsable. Après avoir servi 19 ans la Gendarmerie Nationale, Monsieur S. Pernot, a intégré la police municipale de Crosne (91).

Depuis 12 ans maintenant il dirige des services de police municipale privilégiant une police de proximité et de prévention : « Le projet des maires du syndicat est en totale adéquation avec ma vision d'une police municipale moderne et proche de la population. Nous allons donc poursuivre ce qui a été mis en place par mon prédécesseur tout en renforçant les effectifs et en élargissant la plage horaire de présence sur la voie publique. »

MOBILISÉS POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

Accueillir dans son pays les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été, c'est un événement unique dans une vie. Les derniers JO d'été en France, était en 1924 ! A ce titre, la Commune a souhaité participer à cette grande fête en proposant de nombreuses activités.

DU 2 AU 5 AVRIL - SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DANS LES ÉCOLES

Des matchs de hockey, au tournoi de badminton, au lancer de poids, la Semaine Olympique et Paralympique fut animée dans nos écoles. Les enfants ont fait preuve d'un grand fair-play au cours des différentes épreuves. Merci aux enseignants et encadrants pour l'organisation de cette semaine sportive !



1^{ER} JUIN - LA FAITES DU SPORT DU PLATEAU BRIARD

Pour la deuxième année consécutive, les communes de Mandres-les-Roses, Marolles-en-brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes ont organisé la «Faites du Sport - Santé».

En raison des Jeux Olympiques, cette édition revêtait un caractère particulier. Ainsi, après cette journée animée par les associations sportives du territoire, une grande soirée fut organisée pour clôturer la soirée avec les concerts d'Hic & Nunc et d'Underwing suivis d'un magnifique feu d'artifice.

Remercions l'ensemble des équipes des communes mobilisées, les associations ou encore nos partenaires financiers : Métropole du Grand Paris, la Région, le Département et Grand Paris Sud Est Avenir.



DEPUIS LE 3 JUIN, L'EXPOSITION « EMPREINTES 1924-2024 CENT ANS D'HÉRITAGE OLYMPIQUE »

À l'approche de la Cérémonie d'Ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la Commune vous invite à découvrir, au Centre Commercial des Buissons, l'exposition « Empreintes 1924-2024 Cent ans d'Héritage Olympique ».

Cette exposition d'une vingtaine de panneaux, donnée par la Métropole du Grand Paris, met en avant l'empreinte des Jeux de 1924 sur le territoire métropolitain sur des thèmes aussi divers que l'urbanisme, les pratiques sportives, les célébrations, l'égalité hommes/femmes...



LE 21 JUILLET, LE PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE À GROSBOIS

Arrivée en France depuis le 8 mai, la Flamme Olympique parcourt notre pays depuis plusieurs semaines. Le 21 juillet, elle sera au Château de Grosbois !

À l'occasion de cet événement unique, les communes de Boissy-Saint-Léger, Villecresnes, Marolles-en-Brie et le Domaine de Grosbois organisent une après-midi familiale.

Dès 11h vous pourrez apporter votre pique-nique et profiter déjà du cadre idyllique du Château de Grosbois. S'en suivront de nombreuses animations pour tous les âges grâce à nos associations jusqu'à 18h : équitation, structures gonflables, tir à l'arc, escalade, démonstration de breaking dance, sports adaptés, etc...

A 14h35, la flamme débutera son parcours dans Grosbois pour terminer sa course devant les grilles du Château. Soyez au rendez-vous, près de 200 billets pour les Jeux Olympiques seront à gagner au cours de l'après-midi !

Attention : en raison du passage de la flamme, l'accès au site sera fermé de 13h45 à 15h. Si vous souhaitez profiter de la flamme, rendez-vous au Château avant 13h45. Nous vous conseillons de venir le plus tôt possible !



300 BILLETS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES POUR LES MAROLLAIS !

La Commune s'est attachée à pouvoir faire vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques au plus grand nombre de Marollais. Elle a donc acheté près d'une centaine de billets. Grâce à nos partenaires institutionnels, tels que la Métropole ou le Département, ce nombre a atteint les 300 billets.

Si la moitié de ces billets a été distribuée à plusieurs associations et structures sportives marolles, selon les disciplines, l'autre moitié est mise en jeu par la Commune. Une vingtaine de places a ainsi été gagnée lors de la «Faites du Sport». D'autres billets seront à gagner le 21 juillet lors du passage de la Flamme Olympique. Enfin plusieurs billets ont été mis à disposition de notre Centre de Loisirs.

À VENIR

RÉVISION DES QUOTIENTS AU 1^{ER} JANVIER 2025

Restauration scolaire, accueil du matin et du soir, journée au Centre de Loisirs, tous ces services réalisés par la Commune sont en partie financés par l'application d'un tarif municipal. Le calcul de ce tarif s'appuie sur le calcul d'un quotient. Toutefois, l'équipe municipale estime celui-ci désormais inadapté et nécessite une révision complète. Explications :

SIMPLIFIER LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL POUR DES TARIFS PLUS JUSTES

Aujourd'hui, il existe 72 tarifs différents basés sur 9 tranches. La Commune souhaite réduire le nombre de tarifs afin d'être davantage adapté à la sociologie de Marolles mais aussi simplifier la méthode de calcul du quotient. Ainsi, et à partir du 1^{er} janvier 2025, la commune souhaite passer à 7 tranches pour un total de 42 tarifs. Un plafond de ressources sera également instauré.

Notons que l'augmentation des coûts des denrées et le changement de prestataires pour un retour à 5 composantes, présentant davantage de produits bio et Label Rouge, a entraîné un surcoût pour la ville de près de 100 000 euros par an.

Ce rééquilibrage des quotients n'entraînera pas une augmentation générale des tarifs puisqu'au global, la Commune percevra moins de 1 500 euros de plus par mois.

INSTAURER UN JOUR DE CARENCE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le nombre d'absence de la cantine scolaire ne cesse de croître notamment en raison de la difficulté pour les familles d'obtenir un certificat médical pour leur enfant. Notons que même justifiée, l'absence d'un enfant reste un coût pour la collectivité à hauteur de 8 000 euros chaque année.

La Commune souhaite donc, à l'instar de la plupart des collectivités, instaurer un jour de carence. Le premier jour d'absence de l'enfant sera facturé à hauteur du coût réel pour la commune, sans l'encadrement, soit 3,91€ pour une maternelle et 4,31€ pour un élémentaire.

CRÉER UN TARIF POUR LES EXTÉRIEURS

À partir du 1^{er} janvier 2025, la Commune souhaite appliquer un tarif différencié pour les familles non-marollaises. Notons que cette mesure ne concerne pas les familles du Domaine de Grosbois.



ANNE FERREIRA ADJOINTE EN CHARGE DE L'ENFANCE, DU SCOLAIRE ET DU PÉRISCOLAIRE

« L'objectif est de rééquilibrer de manière plus juste le coût des prestations municipales sans augmenter les tarifs. Après la révision des quotients, la Commune touchera à peine 1 500 euros par mois en plus. »

Renseignements : scolaire@marollesenbrie.fr ou 01 45 10 38 31



À LA RENTRÉE, LA COMMUNE EXPÉRIMENTERA LES PANIERS ANTI-GASPILLAGE

Chaque jour, près de 500 de nos enfants bénéficient de la restauration scolaire. Mais il arrive souvent que des parents marollais n'amènent pas leur enfant à la cantine sans prévenir le service scolaire. La Commune se retrouve avec des repas non distribués. Cela représente un coût de près de 8 000 euros par an.

Afin que ces repas non utilisés ne finissent plus à la poubelle, la Commune expérimentera à partir du 16 septembre prochain la création de paniers anti-gaspillage à prix réduits.

Ces paniers seront donc composés des repas non-utilisés, encore emballés (et non des restes d'assiette), et à récupérer le jour même à l'école.

Pour cela, rien de plus simple, il suffira de réserver votre panier sur l'application anti-gaspi Too Good To Go.

Cette expérimentation s'inscrit dans l'objectif de réduction de 50% du gaspillage alimentaire dans les cantines communales.



CŒUR DE VILLAGE :

QUI SONT LES FUTURS RÉSIDENTS ?

En 2024, l'ensemble des nouveaux logements du Cœur de Village sera livré : fin août pour l'îlot Ouest, fin septembre l'îlot Est et décembre pour l'îlot Sud.

Rappelons que ce projet prévoit la création de 131

nouveaux logements dans le Centre ancien, dont 41 logements sociaux et 90 en accès à la propriété. Pour ces derniers, la plupart d'entre eux ont été vendus. Faisons donc un point sur ces futurs Marollais.

UNE POPULATION RAJEUNIE

- **84 %** des acquéreurs ont moins de 45 ans
- **36 %** des logements seront occupés par des familles avec enfants
- 32 % par des couples sans enfant
- 32 % par des célibataires sans enfant
- **72 %** de ces enfants sont en primaire ou en maternelle

UNE POPULATION LOCALE

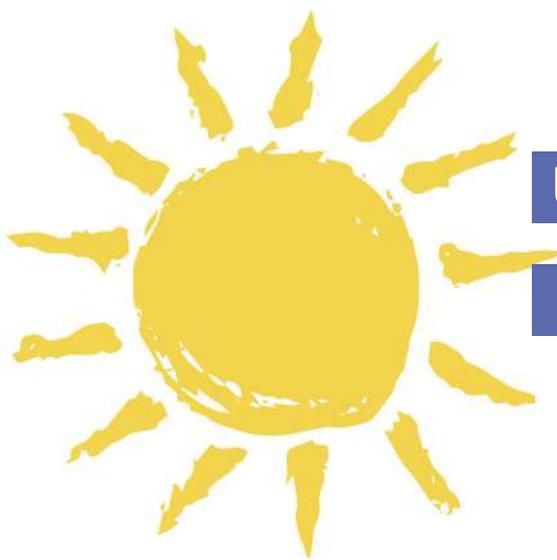
- **14 %** des futurs acquéreurs sont déjà Marollais
- **54 %** viennent du Val-de-Marne (hors Marolles)



VANESSA HANNI

1^{ère} adjointe en charge de l'Urbanisme, des Travaux, des Logements et de l'Écologie

« Notre objectif de rajeunir la population, grâce à ce projet, est en bonne voie. C'est une excellente nouvelle pour nos écoles, nos associations, nos commerçants et plus généralement pour le dynamisme de Marolles-en-Brie ! »



UN ÉTÉ AVEC VOTRE CENTRE

COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Atelier cuisine
« Samoussas - rouleaux de printemps » (+ 60 ans)

Lundi 24 Juin de 10h à 13h
à la salle des fêtes

**GRATUIT* renseignements et inscription auprès du CCAS*



Balades de l'été (+ 60 ans)

À partir du mardi 25 juin, et tous les mardis matin jusqu'au 27 août, venez papoter le temps d'une balade à pied à votre rythme.

Une balade accessible à tous pour redécouvrir la ville et ses environs. Rendez-vous à 10h devant l'école des Buissons.

GRATUIT



Sortie familiale au Parc Saint-Paul
(Val d'Oise)

Le jeudi 22 août

Prévoyez votre pique-nique !

Renseignements et inscription auprès du CCAS

Nombre de places limité

Participation financière selon quotient familial.

CONTACT DU CCAS : 01 45 10 38 30 OU CCAS@MAROLLESENBRIE.FR

PLAN CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS !

Le plan canicule est destiné à informer et à accompagner les personnes âgées de 65 ans et plus et ces personnes en situation de handicap, notamment via la mise en place d'une plateforme téléphonique d'aide.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, contactez-nous au 01 45 10 38 30 ou ccas@marollesenbrie.fr

Quoi de neuf à la Maison pour Tous ?

Retrouvez ici l'actualité de votre nouveau lieu d'échange et d'activités
ouvert à tous, la Maison pour Tous !

RETOUR SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS



9 avril : Journée intergénérationnelle en partenariat avec le Centre de Loisirs et le Centre Communal d'Action Sociale



27 avril : La Maison pour Tous organisait son premier atelier cuisine sucrée



15 mai : Un atelier parentalité autour du thème « Savoir dire non à son enfant »



30 mai : Conférence de Luc Julia sur l'Intelligence Artificielle



L'AGENDA DE LA MAISON POUR TOUS

- 14 septembre : rentrée du club lecture
Vous souhaitez partager un moment sympathique
autour du livre ? Rejoignez le club lecture !
Inscription obligatoire à l'adresse :
maisonpourtous@marollesenbrie.fr
- Jeudi 17 octobre à 19h30 (salle du conseil -
mairie)
Conférence Helicobacter pylori - la bactérie de
l'estomac, l'extraordinaire histoire de sa découverte
par Jean-Charles DELCHIER
Inscription obligatoire à l'adresse :
maisonpourtous@marollesenbrie.fr

HORAIRES D'ÉTÉ JUILLET ET AOÛT

Lundi matin de 10h à 12h

Jeudi de 14h à 18h

LA MAISON POUR TOUS

4 avenue des Bruyères
maisonpourtous@marollesenbrie.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi et samedi matin de 10h à 12h
Jeudi et vendredi après-midi de 13h20 à 18h

Retrouvez-nous sur notre :

Page internet Page Facebook



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



Petits-fils recherche des auxiliaires de vie

Vous avez une formation et 3 ans
d'expérience ? Rejoignez-nous !



Salaire
intéressant



Planning
adapté



Présence
de nuit



Même
client



Réseau
national

01 84 04 05 30

3 Avenue Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger



rejoindre.petits-fils.com



Si Marolles m'était contée ...

1944-2024 : IL Y A 80 ANS, LA COMMUNE ÉTAIT LIBÉRÉE

Dans le sondage du Marolles le Mag n° 186, vous étiez 75% à plébisciter comme nouvelle rubrique de votre magazine une page dédiée à l'histoire et au patrimoine de notre commune. Pour inaugurer cette nouvelle page, et à l'occasion des 80 ans du Débarquement, nous vous proposons de plonger dans l'histoire de Marolles-en-Brie à la Libération.

Merci à l'association Les Amis de Marolles de nous avoir aidé à rédiger cette nouvelle rubrique !

MAROLLES-EN-BRIE SOUS L'OCCUPATION

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, et comme de nombreuses communes, des bâtiments de Marolles-en-Brie furent réquisitionnés par l'occupant allemand. Ainsi, le Prieuré Saint-Arnoult, la résidence de la Belle-Image et plusieurs fermes abritèrent des soldats allemands. Une petite Kommandantur fut même installée dans une maison de la rue Pierre Bezançon, autrefois dénommée Grande Rue.

Le Château de Grosbois était également occupé par l'ennemi qui avait établi le commandement général de son armée de l'air, la Luftwaffe.



DES JEEPS AMÉRICAINES DANS LES RUES MAROLLAISES

« Paris outragé ! Paris brisé !... mais Paris libéré ! » Pendant que les mots du Général de Gaulle résonnent dans la capitale, les Marollais voient défiler sous leurs fenêtres plusieurs jeeps et blindés américains.

Ce sont les hommes de la 4ème Division d'infanterie, débarqués quelques semaines plus tôt à Utah Beach, et commandés par le General Barton. Après avoir perdu plus de 5 000 hommes lors de la bataille de Normandie, la 4ème division, en appui de la 2ème Division Blindée libérant Paris, se chargea de libérer w'Est parisien, avec l'aide de résistants français.



UNE STATUE DE BOIS EN HOMMAGE AU LIBÉRATEUR

Le 30 septembre 1945, une grande kermesse, avec des animations pour tous les âges, fut organisée au Prieuré Saint-Arnoult. A cette occasion, une statue de bois, de l'artiste Jacob, fut érigée à l'entrée de l'église, en souvenir de l'heureuse libération du pays, Marolles n'ayant jamais été bombardée.



AGENDA

JUIN



MUNICIPAL

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin
19h30

C.C. des Buissons
Restauration par l'ACM



MUNICIPAL

LES JEUX OLYMPIQUES DES FAMILLES

Samedi 22 juin
10h - 17h

Espace des Buissons



ASSOCIATIF

CONCERT DU CHOEUR «ARC-EN-CIEL» CONSERVATOIRE

Dimanche 23 juin
16h

Église de Marolles



MUNICIPAL

INAUGURATION DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE «ALAIN JOSSE» DE LA MAM

Samedi 29 juin
11h

Maison des Arts et de la Musique



MUNICIPAL

SAMEDI 29 JUIN

19h Festival de foodtrucks
21h Concert
23h Feu d'artifice

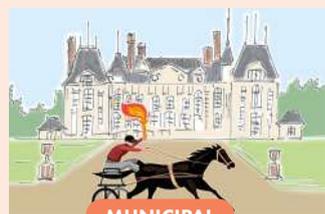
Pré du Réveillon

DU 29 JUIN AU 10 JUILLET

Animations UCPA
Foodtruck sucré

Parc urbain

JUILLET



MUNICIPAL

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Dimanche 21 juillet
11h - 18h

Grosbois

Animations, jeux, expositions
Plus d'information page 21

SEPTEMBRE

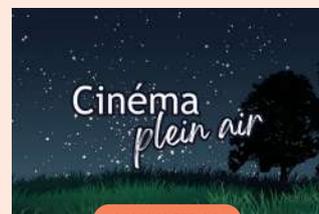


MUNICIPAL

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre
9h30 - 12h30
14h30 - 17h30

Gymnase



MUNICIPAL

CINÉ PLEIN AIR

Samedi 7 septembre
À partir de 20h

Parc urbain

AGENDA



AUTRE

CONCOURS D'ÉLÉGANCE : VOITURES ANCIENNES

Dimanche 15 septembre

Domaine de Grosbois



AUTRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

21 & 22 septembre

Programme à venir



MUNICIPAL

CONCERT DE POCHE

Samedi 28 septembre
20h

Salle des fêtes



ASSOCIATIF

TROC ET PUCES RENCONTRES MAROLLAISES

Dimanche 29 septembre
9h - 18h

Espace des Buissons

OCTOBRE



MUNICIPAL

LANCEMENT D'OCTOBRE ROSE

Samedi 5 octobre

C.C. des Buissons



AUTRE

SALON DES MÉTIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD

Du 11 au 13 octobre

Gymnase

NE RATEZ RIEN DE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE COMMUNE



@villedemarolles



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



Experts en performance énergétique depuis plus de 120 ans

LIVRAISONS DE COMBUSTIBLES

Fioul Domestique

BP Superfioul

Gaz Bouteilles

Bois de chauffage

Granulés



ENTRETIEN & RENOVATION COLLECTIFS & PARTICULIERS

Chaudière Fioul - Gaz

Contrat d'entretien

Ramonage

Dépannage 7/7



Climatisation

Pompe à chaleur

Contrat d'entretien

Dépannage 7/7



 www.groupe-long.fr
01.42.83.80.26

 www.vanfroid.com
01.48.81.05.05

72, avenue Louis Blanc - 94210 Saint Maur des Fossés

ÉTOILE MAROLLAISE

Samedi 27 avril sous le soleil du matin, l'Etoile Marollaise accompagnée de bénévoles a coupé en forêt de Notre Dame le bois nécessaire au bûcher de Marolles en Fêtes.

Comme d'habitude la matinée s'est passée dans la bonne humeur. Nous espérons que le jour de Marolles en fête les Marollais seront nombreux à apprécier le travail.



UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

L'Université Inter-âges vous souhaite de belles vacances et vous attend nombreux pour la rentrée !

Bientôt les vacances d'été mais déjà s'annonce la saison suivante avec une nouvelle programmation de cours et de conférences que vous pourrez découvrir dès le 1^{er} juillet sur le site de l'UIA (uia94.fr). Vous y trouverez aussi les modalités pour adhérer à l'association et vous inscrire aux cours dès le jour même.

Pour les habitants du plateau briard, notre section UIA organise une permanence le 5 juillet de 9h30 à 12h à Boissy St. Léger, salle 17 (face à la mairie) où des bénévoles vous accueilleront pour vous renseigner et, si vous le souhaitez, adhérer à l'UIA. Vous trouverez sur place de la documentation sur toutes les activités de l'UIA en 2024-2025 (cours, conférences, sorties) avec aussi la possibilité de vous y inscrire.

Et, comme chaque année, nous serons également à votre disposition, lors de la Fête de la Ville, en septembre sur le stand UIA.

Rappelons que grâce au partenariat avec la municipalité les Marollais bénéficient du tarif préférentiel d'adhésion à l'UIA ainsi que du tarif réduit (-10%) appliqué à l'inscription aux cours et ateliers.

Pour la saison 2024-2025 nous avons programmé quinze conférences sur des sujets aussi variés que passionnants et nous vous proposons une quinzaine de cours et ateliers dans différents lieux proches de votre commune. Pour mieux rencontrer vos attentes, chaque année nous faisons évoluer le programme de nos activités. Pour exemple, un nouveau cours d'anglais - niveau faux débutants ouvrira à Villecresnes (nouveau professeur). Nous avons aussi cherché à étoffer les activités dans le domaine des sciences et de l'histoire : des nouveaux professeurs viendront se joindre à ceux que vous connaissez déjà et ces derniers aborderont des thèmes inédits dans leurs programmes.

L'équipe des bénévoles de la section du Plateau Briard vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous pour la reprise des activités, à la rentrée, début octobre.

Ils m'ont fait confiance,
pourquoi pas vous ?



Scannez-moi
et consultez les avis
de mes clients !



*Notée 4,8/5** !*



Alexandra **GATELLIER**
Conseillère* en immobilier
06 62 97 16 28
alexandra.gatellier@iadfrance.fr

« Hasard d'une **sympathique rencontre**, qui a concrétisé un projet avec **professionnalisme** malgré les aléas.
Mars 2021.

« Pour la mise en vente de mon bien j'ai fait appel à Mme Gattellier, **tout s'est très bien passé**, bonne expérience. Merci à elle
Mai 2022.

« Agent immobilière à l'écoute, **proactive** et surtout professionnelle
Décembre 2023.

« Pendant **toute la durée** et malgré les vicissitudes de la vente de notre pavillon à Yerres, alexandra a toujours été **disponible et s'est investie pleinement** dans cet exercice qui fut difficile.
Février 2024.

*Tous les conseillers iad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS I@D France immatriculés au RSAC, titulaires de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France. **Avis disponibles sur <https://www.immodvisor.com/pro/iad-france-alexandra-gatellier-marolles-en-brie-94440-38521.html> (source mars 2024 - site certifié AFNOR NF Service - NF Z74-50). Et Alexandra Gattellier, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Créteil sous le numéro 887 639342, RCP VERLINGUE, numéro 127104506 26894, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS. Ne pas jeter sur la voie publique - Tous droits réservés à Dorina GATELLIER - mars 2024.



CONSERVATOIRE

Le conservatoire a été mis à l'honneur lors de la cérémonie des « Marollais remarquables » qui a récompensé certains de ses membres :

Marcel Saint Michel, l'âme du conservatoire, son directeur pédagogique depuis plus de 30 ans.

Après une brillante carrière de musicien, il met son amour pour la musique et son talent de transmission au service du conservatoire avec beaucoup de passion et de patience, parce qu'il sait ce qu'apporte l'art dans une vie. Des générations de petits marollais se sont initiés aux disciplines artistiques grâce à lui, et il continue aujourd'hui avec toujours la même énergie.



Pour certains de ces jeunes, l'expression artistique a pris une place importante dans leur vie, quelques uns ont fait leur métier, d'autres s'y adonnent avec plaisir et passion.

Ainsi 4 de ces jeunes font également partie de la cuvée 2024 des « Marollais remarquables »

Georges, un jeune pianiste très talentueux.

Chine, Emma et Sofia qui ont été récompensées au Concours européen de danse à Tarragone en Espagne.

Pour conclure brillamment cette année, voilà la dernière manifestation programmée, à ne pas louer :

- le chœur « Arc en ciel » clôturera la saison avec un concert dans l'église de Marolles le dimanche 23 juin à 16 heures.

Ensuite, ce sont les vacances que l'on souhaite excellentes à tous, avant de se retrouver à la rentrée à la journée des associations. Mais vous pouvez aussi anticiper en utilisant les inscriptions en ligne sur le site du Conservatoire.

Renseignements et inscription :
www.conservatoiremarolles.fr



AMIS DE MAROLLES

Vigne

Après quelques mois en sommeil, dès l'apparition des rayons du soleil printanier, les travaux de la vigne recommencent. Une vingtaine de bénévoles, plein d'ardeur et de bonne humeur sont venus, le 15 mars, prêter mains fortes à la taille de la vigne.

Une fois le labeur accompli, la matinée s'est terminée par un verre « à l'amitié ».

A la cave, après plusieurs mois d'affinage en cuve, le cru 2022 a été mis en bouteille, travail effectué à la chaîne, soutirage, bouchonnage, étiquetage, capsulage.

Ce vin sera présenté au concours des vins des vignes d'Ile de France.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur aide précieuse à tous ces travaux.

Vous avez du temps de libre, venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Chasse aux œufs

Sous un soleil resplendissant, plus de 200 enfants, accompagnés de leurs parents sont venus participer à la traditionnelle chasse aux œufs et aux différents jeux.

Après avoir ramassé les œufs en plastique cachés, cette horde de vaillants petits chasseurs ont échangé leurs œufs factices contre des gourmandises.

Plus de 800 œufs et 400 lapins en chocolat ont été distribués.

Nous avons été complètement débordés, et vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Merci de votre présence qui a joué un grand rôle dans la réussite de cet événement.

Les photos sont visibles sur notre site, rubrique dernière info : www.amis-marolles.org



Visites du Marolles historique

Les 24 et 31 mars, une centaine de Marollais ont pu découvrir par une visite guidée et commentée de la ville, son église, le passé historique, les lieux-dits, les histoires, un parcours de 3h dans différents endroits, avec des commentaires et anecdotes.

Plusieurs personnes habitant depuis plus de 30 ans, ne connaissaient pas et n'étaient jamais passé à certains endroits.

Nous renouvellerons ces visites pour ceux qui n'ont pu être présent

JUDO

Une fin de saison festive

Une nouvelle année sportive s'achève en ce mois de Juin. Nous avons la satisfaction d'une campagne 2023/2024 réussie tant pour les adhésions que la qualité de nos cours. Une reprise très réussie du partenariat avec l'éducation nationale, et un tournoi des enfants qui a connu un succès retentissant.

Pour clore cette saison nous allons mettre en œuvre une valeur cardinale du club la convivialité.

- Le 23 juin nous donnons rendez vous à nos adhérents à l'accrobranche de Lesigny.. Pour une journée d'animation et de sensations fortes, avec un pic nic amical pour reprendre des forces.



- Le 30 juin notre traditionnel dojo family de fin d'année, avec la remise des ceintures comme point d'orgue.

Et nous concluons cette belle année par un apéritif convivial.

Bonne vacances à tous

Et vivement la rentrée prochaine.

MAROLLES EN HARMONIE



Encore une belle journée !

« LA NATURE EN HARMONIE » 3ème édition, vous dit MERCI !!

Samedi 25 mai dernier, notre association a organisé pour la 3ème année, « la nature en harmonie ». Un évènement qui s'est tenu, dans notre commune, en clôture de la semaine du développement durable, et nous a donné encore l'occasion de (re)-découvrir la richesse et la diversité du patrimoine environnemental de notre région, grâce à une meilleure connaissance de notre biodiversité et de notre écosystème. Cette année encore, vous avez été nombreux à venir nous rendre visite sur les différents stands (ONF, SIVOM, « Campus de Bougainville » de Brie Comte Robert, l'AMAP de Marolles en Brie, Ressource' Brie, le GNSA...), à participer aux différents ateliers (l'art floral, les bougies en cire, l'atelier plantation...)

Et la ferme pédagogique avec ses 25 animaux son animation et ses jeux pour le plaisir de tous.

Vous avez également pu vous restaurer auprès de la Frite A Dorer.

Que de bonheur, nous espérons que vous avez apprécié autant que nous cette journée.

Nous profitons de cette occasion pour remercier la municipalité, les services techniques dont l'aide nous est toujours très précieuse, les commerçants qui nous soutiennent sans oublier bien sûr tous les bénévoles qui une fois encore n'ont pas hésité à se lever tôt pour nous permettre de mettre en places toutes les infrastructures.

Merci également à tous les exposants sans qui rien ne serait possible : institutionnels, associations, créateurs qui nous ont accompagné et ont fait de cette journée, un moment festif, et riches d'échanges.

Prochains évènements, « Octobre Rose » le dimanche 6 octobre et le Téléthon qui aura lieu cette année le samedi 30 novembre. A vos agendas !!

Vous souhaitez nous suivre ? Alors n'hésitez pas à vous abonner à notre page face book Marolles en Harmonie, pour suivre notre actualité et ne rien rater de nos évènements.

Harmonieusement vôtre !

EVE ESTHETIQUE

à domicile

07.81.12.62.63



Je me déplace chez vous ou je vous reçois à Marolles dans mon local proche du collège.

Epilations, teinture cils et sourcils, soins relaxant du corps ou ma spécialité les **soins du visage**

Renseignements :
marollesharmonie@gmail.com



TENNIS

Situation du nombre d'adhérents

Depuis 2020, belle progression du nombre d'adhérents. Le TCMB aura atteint son objectif en fin de saison. L'âge moyen des adhérents est de 22,86 ans au TCMB, 29,82 ans dans le Val de Marne et 30,02 ans dans la ligue IDF. Nous constatons que la population des adhérents du TCMB est jeune.

Une animation, ouverte à tous, a été organisée le 12 mai pour la certification de notre professeur Dylan (diplôme DEJEPS).

Opération Roland Garros (une adhésion de juin à août 2024 pour 60 €) : un faible coût pour découvrir, jouer, se perfectionner au tennis dans de bonnes conditions.

Nous avons de septembre à juin le Sport Etudes de Paris les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h hors vacances scolaires, c'est la convention signée tripartite MAIRIE, SEDP et TCMB pour une occupation maximale des terrains.

Déroulement compétitions

Engagement de 7 équipes pour ces différents championnats (3 équipes jeunes dont une équipe féminine, 4 équipes

seniors, dont une équipe de femmes).

Les poules se termineront fin juin. L'équipe première hommes seniors excelle et montera directement en série supérieure. Les autres équipes seniors gravitent à petit pas vers le haut du tableau et sont très solidaires.

Les jeunes n'ont rien à envier à nos seniors, les résultats seront positifs et prometteurs.

C'est l'esprit du sport, une image que renvoie nos compétiteurs.

Tournoi Jeunes du 24 juin au 7 juillet 2024 à Marolles

Inscriptions en ligne sur TENUUP.

Stages de juillet

Le club a prévu deux stages d'une semaine (5 jours) courant juillet sous deux formes :

L'un sera orienté vers un tennis de loisirs et l'autre axé sur la compétition.

Le TCMB est ouvert tous les jours de l'année de 9 heures à 23 heures.

Renseignements : <http://www.club.fft.fr/tcmb94/> ou tcmarollesenbrie@outlook.fr





YAMÉNO
l'excellence du plafond tendu

LE PLAFOND TENDU s'adapte harmonieusement à votre intérieur : avec un abaissement de 12 mm la perte de hauteur n'est pas ressentie. Votre intérieur prend **une nouvelle dimension** avec son esthétisme incomparable et **les nombreuses possibilités** d'intégration d'éclairage : spot LED, bande LED, éclairage de couleur et ambiance variable. La perte de hauteur varie de 12 mm à 7 cm selon l'option d'éclairage choisie. Le plafond tendu permet d'obtenir **une création unique dans votre intérieur**, s'adapte à **toutes les formes possibles** : horizontales, rondes, inclinées. De plus, sa modularité lui permet d'être changé selon vos envies.

LES AVANTAGES DU PLAFOND TENDU



INSTALLATION PAR DES PROS

Rapide, sans déménagement, propre, un minimum de poussière.



SANS ENTRETIEN

Antistatique, anti UV, lessivable, produit spécifique.



BUDGET MAÎTRISÉ

Économique sur le long terme. On le remplace en réutilisant les profils existants.



ADAPTABLE

À toutes les pièces, sans exception, perte de hauteur réduite, conforme aux normes européennes.



FINITION PARFAITE

Masque toutes les imperfections. Permet de cacher les tuyaux, câbles, poutres apparentes.



VASTE CHOIX

Plusieurs coloris, 3 finitions : mat, satin, laqué ou toile à effet.

YAMÉNO

74 Avenue de la République 77340 PONTAULT-COMBAULT - FRANCE

Port. 06 61 10 96 64 - yameno@me.com - Tél. 01 60 29 27 99

www.yameno.fr



RENCONTRES MAROLLAISES

La section Apiculture de RENCONTRES MAROLLAISES gère le rucher communal depuis 2018, une initiative qui a permis de récolter du miel chaque année pour être vendu lors du Forum des Associations. En plus de cela, des animations en lien avec la VÉGÉTALE sont organisées, offrant une occasion unique de sensibiliser le public à la vie des abeilles et à la gestion des ruches. Ces événements sont très appréciés par les participants.

En tant qu'adhérents au GSA_GDSA 94 et 75, les membres de l'équipe sont habilités à cueillir des essaims. Cependant, ils sont confrontés à un problème croissant : le frelon asiatique. Ce prédateur se nourrit d'abeilles et d'autres insectes, mettant en péril les colonies apicoles. En effet, sa capacité à détruire une colonie en empêchant les abeilles de sortir de la ruche entraîne la fin de la ponte et le déclin de la population d'abeilles.

La lutte contre le frelon asiatique est devenue une préoccupation majeure pour les apiculteurs, qui cherchent des moyens efficaces pour protéger leurs colonies. Sensibiliser le public à ce problème et encourager la

mise en place de mesures de prévention sont des actions essentielles pour préserver la biodiversité et assurer la survie des abeilles, actrices indispensables de notre écosystème.

En définitive, la passion et l'engagement de la section Apiculture de RENCONTRES MAROLLAISES pour la préservation des abeilles et la promotion de l'apiculture durable sont des exemples louables à suivre. Leur travail contribue non seulement à la production de miel local de qualité, mais aussi à la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux actuels.

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des Associations début septembre pour vous inscrire à nos différentes activités et bien sûr goûter le miel.

Renseignements :

rencontresmarollaises.fr



MAROLLES LOISIRS ET DÉCOUVERTES

- Nous resterons ouvert durant le mois de juillet.
- Nous serons présents au Forum des Associations en septembre.
- Notre rentrée avec une opération portes ouvertes se fera le mardi 10 septembre 2024 à 14h00 à la salle des fêtes.

Bonnes vacances à tous

LIBRE EXPRESSION DES OPPOSITIONS

MAROLLES MON VILLAGE



CONSEILLERS MUNICIPAUX INDÉPENDANTS

texte non parvenu

Les "élections européennes" ont eu lieu le 09 Juin dernier en France. Des élections à un seul tour, destinées à désigner un contingent national de représentants au Parlement Européen. Un Parlement où siègeront 720 députés dont 81 Français.

Mais que représente vraiment le Parlement Européen ? Quels sont les enjeux de ce vote dans le quotidien de notre vie ? Et pourquoi sommes-nous allés voter ? Depuis les premières élections européennes, en 1979, l'abstention, à l'échelle de l'Union, a toujours augmenté (passant de 38% à 57,4%). Une seule exception à cette évolution : les élections européennes de 2019 où, pour la première fois, l'abstention a reculé et la participation est redevenue majoritaire (51%). Mais, au moment où nous écrivons ces lignes, les sondages réalisés dans la perspective du 9 juin 2024 annoncent le retour d'une abstention massive : elle pourrait atteindre 56% des électeurs Européens appelés par ce scrutin. Et pourtant, selon les chiffres connus, 10% d'électeurs Belges et 8% des électeurs Allemands et Français, devaient voter pour la première fois lors de ces Europeennes. Il est vrai que l'organisation de l'Union Européenne semble bien complexe et parfois difficile à comprendre avec ses 3 différentes institutions que sont :

- La Commission Européenne qui est l'Exécutif européen
 - Le Conseil de l'Europe qui réunit les ministres des états membres, et occupe 2 fonctions :
 - o Partager avec le Parlement, les pouvoirs législatifs et budgétaires,
 - o Conclure les accords internationaux au nom de l'UE.
- Sachant que tous les accords commerciaux ou internationaux avec des pays tiers doivent justement être validés par le Parlement Européen. Et enfin,
- Le Parlement Européen : dont le rôle s'est considérablement renforcé au fil des différents traités. Ainsi, les députés exercent de fait, 3 compétences fondamentales :
 - o Législatives : Ils formulent et votent des textes de lois sur des sujets majeurs qui nous concernent au quotidien et qui s'imposent à nous.
 - o Budgétaires : en établissant (avec le Conseil de l'Union), le budget annuel de l'UE
 - o Contrôle : notamment de l'Exécutif Européen, c'est-à-dire de la Commission Européenne.

Aussi avons-nous collectivement l'opportunité de décider, par notre bulletin, de l'avenir de l'Union Européenne, de celle que nous voulons pour nous et pour nos enfants, notamment sur les sujets majeurs tels que l'énergie, l'environnement et les enjeux climatiques, mais aussi la santé, entre autre. En effet, nous ne l'appréhendons pas forcément toujours, mais les décisions prises par les institutions européennes et notamment le Parlement, impactent fortement notre vie au quotidien. Mais surtout, au-delà du devoir civique, voter c'est choisir une vision pour notre quotidien au niveau européen et national certes, mais aussi local, tout en réaffirmant notre attachement à la démocratie. Car le Parlement Européen est en effet, le seul organe de l'UE élu au suffrage universel et peut donc être considéré comme la "voix des citoyens" que nous sommes. Aussi, souhaitons à cette Europe à qui nous avons délégué une partie de nos compétences, qu'elle favorise encore plus la paix, le progrès économique, social et environnemental !
Bel été à tous !

Vos élus Bernard Kammerer, Dominique Maignan, Joël Villaça

«Marolles, mon Village»

facebook.com/marollesmonvillage/

marollesmonvillage94@gmail.com

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

À nous les Jeux Olympiques et Paralympiques !

Dans quelques semaines débiteront les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été, à Paris.

À Marolles-en-Brie, les Jeux ont débuté dès 2023. Souvenons-nous de l'exposition en mairie sur l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques ou encore de l'organisation, avec les communes du Plateau briard, de la 1ère édition de la Faites du Sport animée par les associations sportives de notre territoire. Inutile de citer également la Semaine Olympique et Paralympique qui a lieu dans nos écoles chaque année.

Accueillir les Jeux d'été dans notre pays est une chance unique. Les derniers jeux à Paris étaient en 1924 !

Voilà une occasion exceptionnelle de faire rayonner notre pays, de bénéficier de nouveaux équipements publics et sportifs, de stimuler notre économie et le tourisme. Ces jeux permettront également à nos associations de bénéficier de cette promotion du sport et de ses valeurs pour accueillir de nouveaux adhérents et bénévoles. C'est aussi une chance pour chacune et chacun d'entre nous de

se retrouver dans un élan de fierté nationale pour supporter nos équipes françaises.

Vous l'aurez compris, habiller la commune aux couleurs des Jeux est, à notre sens, participer à la réussite de ce plus grand évènement planétaire. Encore de nombreuses animations vont ponctuer les quelques semaines avant l'ouverture des Jeux.

Après de la 2^{ème} édition de la Faites du Sport, nous accueillons une exposition au C.C. des Buissons sur les Jeux de Paris de 1924, notre Centre de Loisirs organise une journée sportive le 22 juin et nous célébrerons le passage de la Flamme Olympique au château de Grosbois le 21 juillet.

Bons Jeux de Paris 2024 à Tous !



JDC
**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

www.defense.gouv.fr/jdc  **DEFENSE
.GOUV.**

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

QUI ?

POURQUOI ?

COMMENT ?

UNE NOUVELLE FLEURISTE À MAROLLES !



L'univers des fleurs vient de s'installer au 2 rue des Marchands, anciennement Lys D'or. Leila Abdellah, 25 ans, est votre nouvelle fleuriste passionnée sur votre commune. Elle propose des plantes, des bouquets, des compositions florales ainsi des fleurs séchées. Elle vous accueille du mardi au dimanche matin et sera à votre écoute.

Horaire d'ouverture :

- Mardi au vendredi 10h / 19h00
- Samedi 9h30 / 19h30
- Dimanche 9h30 / 13h00

Tél. : 01 43 86 56 43 – 07 66 58 93 06

DU JARDINAGE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE



Les enfants de la crèche La Ronde des 4 Saisons découvrent les joies du jardinage en s'occupant du potager qui a vu le jour grâce à la créativité, la motivation et l'investissement des professionnels, des familles et des agents des espaces verts de la ville. Merci à tous pour leur engagement dans la réalisation de ce beau projet participatif.

LE RESTAURANT DU GOLF OUVERT A TOUS ! 7J/7

Mail de la Justice
94440 Marolles-en-Brie

01 45 95 52 02 - 07 66 41 88 89
restau.marolles@gmail.com

Horaires d'ouverture :

- En semaine : 8h-19h
- Le week-end : 8h-19h30



ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Guillaume BOURG né le 08/01/2024
- Léandro MORAIS FARTARIA né le 25/02/2024
- Léon AMSELLEM né le 20/03/2024
- Kian JAMSHIDI né le 18/04/2024
- Maëlyne de GOYS de MEZEYRAC née le 22/04/2024

ILS SE SONT DIT OUI

- GOUGY Hervé et BERNARD Catherine le 30/03/2024
- TRICOT Florent et Madame CUVELIER Anne le 13/04/2024
- EYMANN Jean-François et BRACONNOT Aurélie le 18/05/2024
- PINON Guillaume et Madame DENIER Julia le 01/06/2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Monique JEANNIN le 20/03/2024



POLICE MUNICIPALE

1 bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr

Votre MAIRIE

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h00

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention et le retrait d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Mardi : 13h30 - 18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h - 12h

Mardi à jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 23

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi

sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Du lundi au vendredi

sur rendez-vous au 01 45 10 03 32



FERMETURES ESTIVALES DE VOTRE MAIRIE

LES SAMEDIS

- 20 juillet
- 27 juillet
- 3 août
- 10 août
- 17 août

NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné et ambulances** : 06 61 66 04 75
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 71 47 50 ou eds.sucy@valdemarne.fr (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI Villecresnes** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 56 71 42 85 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **PMI Sucy-en-Brie** : Parc Montaleau - promenade Garciot 94370 Sucy-en-Brie Tél. : 01 56 71 42 81 (Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15 – 3230 – www.caf.fr
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Permanence départementale** : les mardis de 14h à 17h à la mairie de Marolles-en-Brie/sur rendez-vous au 3994 ou sur www.valdemarne.fr
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- **Mardi à vendredi** : 15:00 – 17:30
- **Samedi** : 09:30 – 12:00
- **Dimanche et Lundi** : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DRECOURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40 contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MAISON MÉDICALE DE L'HÔPITAL DE FORCILLES

Accès aux consultations de médecine générale à des horaires élargis. Lieu-dit Forcilles, à Férolles-Attilly.

- Du lundi au vendredi de 20h à minuit, le week-end et jours fériés de 9h à minuit
- Sans rendez-vous

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAHI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57
- Anne-Laure LESTIENNE, 8 rue des Taillis – 07 65 60 42 77 osteo.lestienne@gmail.com

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34
- Antoine TOMAT, 5 rue Pierre Bezançon – 07 86 55 38 08

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon

- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

SAMI

Service médical de garde qui accueille les patients en dehors des heures d'ouverture des cabinets.

24 rue Henri Dunant, Sucy-en-Brie
Composez le 15 avant de vous y rendre

Horaires :

- du lundi au vendredi de 20 à minuit
- le samedi de 16h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit

VÉTÉRINAIRE

Clinique Vétérinaire de la Tuilerie
2 Hameau d'activités de la Tuilerie
01 43 86 13 13

- Sophie Degueurce
- Laurence Chateau
- Lilas Bordes

GOLF BLUEGREEN MAROLLES-EN-BRIE

Mail de la Justice - 94440 Marolles-en-Brie
Tel. +33 (0)1 45 95 18 18



INITIATIONS GRATUITES

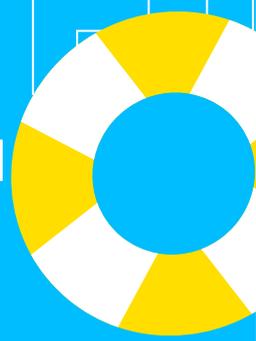
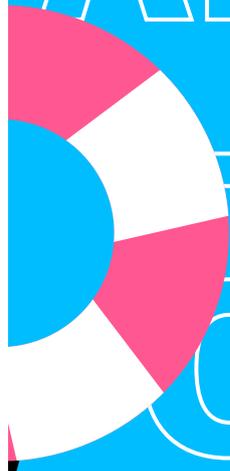
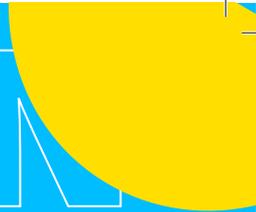
INSCRIVEZ-VOUS !

<https://bluegreen.fr/marolles/>



UGOLF

MAROLLES EN
ÉTÉ ANIMATION
STRUCTURES
MAROLLES
FEU EN
ARTI FÊTE
OFFICE
CONCERT



29 JUIN AU 10 JUIL.

PROGRAMME DÉTACHABLE DANS VOTRE MAGAZINE



MAROLLES
EN BRIE

ucpa

